

Fiche de Projet des Quartiers Durables

Île de Nantes

CAS (INTER)NATIONAL CAS BRUXELLOIS

Lieu:

Nantes, France

Date de publication:

Octobre 2019

**RÉDIGÉ PAR LE SERVICE FACILITATEUR
QUARTIERS DURABLES**

EN COPRODUCTION AVEC

- **la Samoa**

info@besustainable.brussels

Bruxelles Environnement - division Qualité de l'environnement, Économie circulaire et Ville durable - département accompagnements ville durable

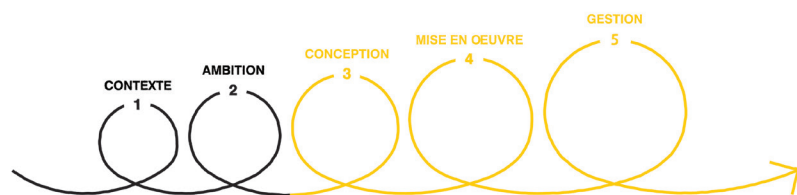
namoa
Fabrique urbaine & créative
de l'île de Nantes

 **bruxelles
environnement**
leefmilieu
brussel
.brussels

 **be sustainable.brussels**
Realiseert les quartiers durables
Werk maken van de duurzame wijken

Île de Nantes

Description



Étape(s) dans le processus

Introduction Générale

L'île de Nantes est un territoire de 337 hectares situé dans la ville de Nantes, entre deux bras de la Loire, au sud du cœur historique de la ville. La Loire et la proximité de l'océan Atlantique ont joué un rôle important dans l'histoire et le développement de la ville. Au 19ème siècle et jusqu'à la fin des années 80, l'économie urbaine était alimentée par l'industrie fluviale et maritime et les chantiers navals de l'île. Puis, ces derniers ont été déplacés vers le port de Saint-Nazaire, situé à 60 km de là, entraînant la libération d'un immense espace. L'emplacement, la superficie de la zone et le contexte ont offert une opportunité de développer un vaste projet urbain sur cet ancien site industriel, vers de nouvelles industries et activités économiques, tout en restaurant et protégeant l'écosystème de l'estuaire de la Loire. Aujourd'hui, la métropole nantaise dispose d'un nouveau centre métropolitain animé, complémentaire au centre historique existant, développé selon des principes de conception durable.

L'île de Nantes est un des plus grands projets urbains en Europe visant à transformer une friche industrielle en éco-quartier. Il crée un climat économique et social répondant aux besoins et aux attentes locales des habitants : zones mixtes affectées aux logements et aux bureaux, développement économique, infrastructures d'enseignement, d'équipements (dont un grand hôpital), publics, intégration d'espaces dédiés à la culture, à l'art et des lieux de divertissement, aménagement d'espaces verts de qualité et respectueux de l'environnement, développement d'infrastructures de transport fonctionnelles (tram, bus et vélos)... Tout cela en rendant ces lieux accessibles à tous et en mettant l'accent sur le développement durable et l'innovation. Le projet urbain se distingue par un processus exemplaire, planifié sur 40 ans et divisé en trois phases (allant de 2000 à 2040).

Acteurs:

A chaque phase, le développement du projet a résulté d'une coopération basée sur une ambition politique forte, des négociations entre des partenaires publics, des acteurs privés et les habitants.

Publics

Maîtrise d'ouvrage-pilotage du projet urbain : La Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA)¹.

Maîtrise d'oeuvre- conception et mise en oeuvre :

- Phase 1 / 2000 – 2009 : Alexandre Chemetoff (Atelier Ile de Nantes) ;
- Phase 2 / juillet 2010 à janvier 2017 : Marcel Smets et Anne Mie Depuydt (Uaps) ;
- Phase 3 / 2017 – 2024 : Jacqueline Osty et Claire Schorter

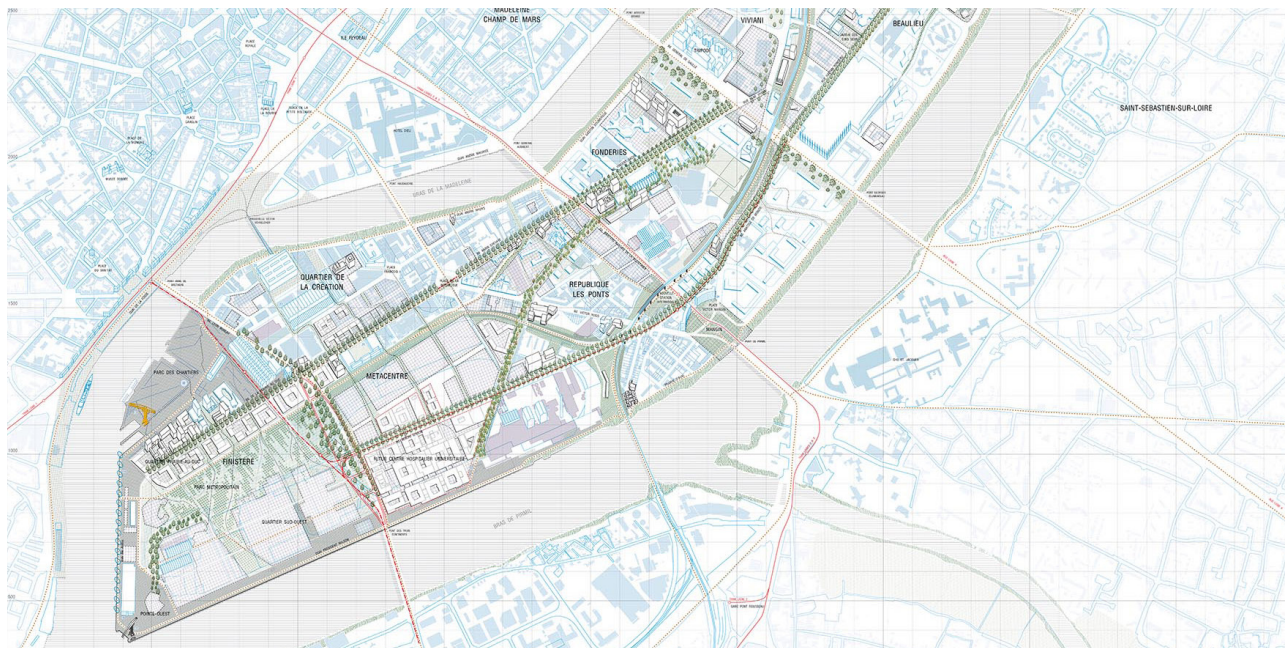
Privés : Promoteurs immobiliers

Site-web

<https://www.iledenantes.com/>

Pertinent pour les indicateurs

VIS
MAN
HUM
SPA
MOB
PHY
NAT



Le plan guide de l'île de Nantes - phase 2

© Agence uapS & Marcel Smets

Ambitions de projet

Les ambitions du projet ont été constituées et adaptées tout au long du processus. Ce processus a été divisé en trois phases, dont la troisième est en cours.

La première phase a commencé en 2000 et s'est achevée en décembre 2009. Sous la direction de l'équipe Alexandre Chemetoff (Atelier Île de Nantes), un Plan Guide de l'île de Nantes a été élaboré. L'ambition initiale était de rendre l'île plus attractive en mettant en valeur son identité fluviale, maritime et industrielle. Dans ce sens, les espaces abandonnés ont été utilisés de manière optimale. Le contact entre l'île et la ville et entre le fleuve et la ville ont été rétablis, tout en préservant le patrimoine industriel. L'île s'est développée de la rive nord vers le centre de l'île, dans la continuité du cœur historique de la ville.

La deuxième phase s'est déroulée de juillet 2010 à janvier 2017 sous la direction de l'équipe belge Marcel Smets et Anne Mie Depuydt (Uaps). Avec l'implantation programmée de grands équipements comme le CHU, cette phase marque un changement d'échelle pour l'île de Nantes qui devient un cœur de métropole multipolaire. Conformément à la phase précédente, le nouveau plan de développement s'appuie sur le paysage qui constitue la colonne vertébrale de l'île, afin de relier les différents quartiers entre eux tout en préservant leurs identités.

La troisième phase s'étend de décembre 2017 à 2024. Elle a été confiée à la paysagiste Jacqueline Osty en collaboration avec l'architecte Claire Schorter. Leur approche est basée sur une lecture renouvelée du paysage, en particulier du sud-ouest de l'île. Elle répond au désir exprimé par les Nantais de renforcer les liens avec le fleuve et de conforter la nature en ville. Articulé aux autres projets urbains des rives de Loire, il permet à l'île de Nantes de jouer son rôle de cœur métropolitain en tirant parti de la présence du CHU.

Cette évolution reflète un parti pris cohérent et exemplaire dans le cadre de la construction de la ville de demain.

Programme:

- 7.000 logements pour 20.000 habitants
- 450.000 m² d'espaces économiques
- 350.000 m² d'équipements (dont un hôpital)
- 150 hectares d'espaces publics aménagés ou requalifiés (école, culture, services, parc, transports en commun) au cœur de la ville

(Samoa, 2016).

¹ La Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA). Il s'agit d'une société publique locale au capital composé essentiellement d'actionnaires publics (Nantes Métropole, Ville de Nantes etc.) créée spécifiquement dans le cadre de ce projet urbain. Elle est compétente pour l'achat de terrains, leur réutilisation et leur vente dans des conditions strictes de réaménagement. Elle est responsable de la gestion globale et opérationnelle du projet et exerce ses activités sur l'ensemble de l'île. Depuis 2011, elle assure également l'accompagnement et le développement économique des industries culturelles et créatives sur le territoire.

Fiche d'identité

Réaménagement de friches industrielles en éco-quartier urbain mixte.

Lieu :

Nantes, Région Pays de la Loire, France

Date: 2000 - 2040

Echelle: L'île a une superficie de 337 hectares, une longueur de 4,9 km et une largeur maximum de 1 km. Celle-ci résulte de l'unification de plusieurs anciennes îles de tailles variées. En effet, la plupart des bras de Loire ont été progressivement comblés à la fin du 18ème siècle afin d'y développer des activités industrielles et de rendre les bras de Loire restants, facilement navigables. Le nom "île de Nantes" n'est apparu qu'au début des années 2000, avec la création du projet urbain.

Phasage des travaux:

- 1987: fermeture des chantiers navals Dubigeon
- 1991 : rénovation de la gare de l'Etat - premier signe de la transformation urbaine
- 1996 : décision d'implanter le nouveau palais de justice sur l'île (Jean Nouvel)
- Décembre 1999: nomination de l'équipe d'Alexandre Chemetoff pour l'élaboration du plan guide de l'île de Nantes et du développement de la première phase (2000-2010)
- 2003 : création de la SAMOA



Photo aérienne Ile de Nantes

- 2010: nomination d'Anne-Mie Depuydt (Uaps) et Marcel Smets pour le développement de la seconde phase (2010-2017)
- 2017: Nomination de Jacqueline Osty et Claire Schorter pour le développement de la troisième phase (2017-2024)

Outils:

« le Manifeste pour une île durable » - outil qui sert de cadre de références aux parties prenantes engagées dans l'aménagement de l'île de Nantes (2018)

Subsides :

- Nantes Métropole
- Fonds européens : FEDER, Revit, Concerto, Ecce, Refill
- Subsides liés à des appels à projets spécifiques (Région, Ville, etc.)

Réalisations

Espaces publics :

Boulevard Blancho, Boulevard du Général de Gaulle, Jardin des cinq sens, Jardin des Fonderies, Parc des Chantiers, Place de la Galarne, Place des Erables, Quai des Antilles, Quai Dumont d'Urville, Quai Francois Mitterrand, Square de l'île Mabon, Square Jacques de Bollardièrre, passerelle Schoelcher, pont Eric Tabarly, pont Léopold Sédar Senghor, ligne de chronobus 5, les berges Nord ...

Logement mixte :

#UNIK, Antinéa, Arborea, Cap Fréhel, îlink, îlot des îles, Imbrika, Le Corto, Jardin des fonderies, Nant'île, Viviani, Haubans 1 & 2, Nizan, Noon, Origami, Playtime, Polaris, Quadr'île, Quai, Quai West, Résidence jeunes actifs Les Forges, Résidence jeunes actifs Port Beaulieu, Rue Videment, SCI Torte...

Logement :

(IN)SPIRATIONS, Adoma, Astria, Bourgault Ducoudray 1 & 2, cours Saint-Vincent, Dorgère, DY 25 Rive Gauche, Résidence le François II, habiter les quais I & II, Hélios, île Extensio, Iliana, Ilot Senghor, L'échappée Belle, L'escale, l'oiseau de sîles, la perle noir, Mercator, Ruban, Les Ostryas, Les terrasses de l'île, Les Weigelias, Louis Marin, Mrie Galante, Montecristo, Passéo, Résidétapes, Michel Coloumb, Trois maisons, Villa Néo, Wattignies, Yléo...

Activités économiques :

So'île, Bâtiment B, pépinière des biotechnologies, Bureaux du conseil général 44, Colibri, Ehundura, Aspace Tardieu, Euréka, Hangar à Bananes, HEP Campus, IRS Campus Bio-Ouest, Kanoa, siège LNH + CIL, La Centrale, Le Rhuys, site Alstom, Manny Coupechoux, MC2, Médiacampus, Mutuelles Harmonie Atlantique, Nantes Biotech, siège social d'ADI, Solilab, Zéro Newton...

Equipements :

Lycée Nelson Mandela, ligne de Chronobus C5, Esma (école supérieure de formation aux métiers du cinéma et aux arts visuels), Karting, Nantilus, Cité des chantiers, Carrousel des mondes Marins, Chapidock, école nationale supérieure d'architecture de Nantes, groupe scolaire Aimé Césaire, école des beaux-arts, la fabrique, pont supérieur, les machines de l'île, les nefs sur les chantiers navals, palais de justice, palais des sports de Beaulieu, pôle des arts graphiques, terrain de multisports Millerand & Sébilleau...

Exemplarités

VIS

VIS 01 – La vision est ancrée dans son contexte

VIS 02 – La vision pose un cadre transversal et ambitieux ?

VIS 05 – La vision offre une trajectoire de transition vers la Ville Durable ?

La démarche de Nantes doit son succès à la stabilité de son paysage politique. En 1989, le maire nouvellement élu, Jean-Marc Ayrault, en fonction jusqu'en 2012, a résolument opté pour une vision volontariste du développement et de la planification de projets : l'idée de réaménager l'île de Nantes est une opportunité rare à l'échelle des villes européennes, l'ambition est donc d'en faire une extension du centre historique devenu trop petit pour répondre aux besoins et à la dynamique urbaine en expansion. La volonté n'était pas de créer un nouveau centre indépendant, mais une extension de la ville de Nantes. En 1996, l'une des premières étapes à cet égard a été la décision de construire le nouveau palais de justice sur l'île.

Trois ans plus tard, l'architecte-paysagiste Alexandre Chemetoff (Grand Prix de l'Urbanisme en 2000) est désigné pour concevoir le projet et dessiner le Plan Guide. Son objectif est de cadrer les développements et de permettre un programme flexible et évolutif en s'appuyant sur le contexte industriel et urbain. La transformation globale de l'île est l'occasion de créer un nouvel espace support de programmes et de publics variés. Dans ce sens, l'accent est mis en premier lieu sur l'espace public et sur la reconnexion à la Loire. Véritable colonne vertébrale du projet elle garantit aux futurs quartiers un cadre de vie qualitatif.

La Samoa est créée en 2003 à l'initiative de la Communauté urbaine pour assurer la conduite opérationnelle du projet, avec à sa tête Laurent Théry, à qui sera décerné en 2010 le Grand Prix de l'Urbanisme par l'Etat Français.

MAN

le processus de gestion

Point de départ du projet

Lorsque le projet urbain de l'île de Nantes est lancé, la confiance dans le marché immobilier à cet endroit est faible et peu de promoteurs souhaitent y investir. Le point de départ, qui a permis au projet de se développer et d'attirer certains acteurs, a été l'art et la culture. En effet, ils sont devenus le cadre d'une vision future et le fil conducteur

du projet, tout au long du processus. Ce parti pris s'est révélé être une méthode efficace pour établir une vision commune entre les différentes parties prenantes - hommes politiques, concepteurs, développeurs et citoyens – et pour les inciter à dépasser leurs cadres de conception habituels. Ce point de départ n'a attiré au début qu'une petite poignée de promoteurs locaux et atypiques. Des promoteurs, comme ADI et Brémont, également mécènes culturels n'étaient pas seulement intéressés par la promotion immobilière. Ils ont cru au projet et se sont lancés, permettant de donner confiance par la suite à d'autres acteurs.

Le développement d'une vision commune sur le territoire s'est fait progressivement. C'est un des autres atouts du succès du projet. Lors de la création du Plan Guide par l'équipe d'Alexandre Chemetoff, la volonté était de faire un plan flexible et évolutif qui aurait la possibilité d'être remis en question tout au long du projet, toujours en discussion avec les différents acteurs concernés. L'objectif était donc de faire un projet qualitatif du point de vue architectural et urbanistique quitte à prendre plus de temps que d'autres projets de cette envergure. "Le projet crée les conditions de sa réussite", Laurent Théry, président de la Samoa entre 2003 et 2010.

Le troisième point qui a joué un rôle crucial dans le développement du projet a été la mise en place des conventions d'occupation précaire. La SAMOA achète des bâtiments et des parcelles vides de manière stratégique. Cela offre à la Ville la possibilité de convertir les bâtiments vacants en propriété publique, tout en stimulant les initiatives créatives. La double tâche de la SAMOA d'acquérir et de développer des parcelles abandonnées et d'offrir des offres d'emploi aux entreprises innovantes, s'accorde avec succès.

Les financements du projet

Le projet urbain de l'île de Nantes est à l'initiative de Nantes Métropole. Une concession d'aménagement a été signée avec la SAMOA jusqu'en 2037. Les fonds initiaux proviennent majoritairement de Nantes Métropole : il s'agit de fonds monétaires mais aussi des terrains qui ont été mis à disposition dans le cadre du projet. Ces fonds financent le projet urbain ainsi que la structure de la SAMOA.

Aujourd'hui, la principale source de financement du projet est la vente des terrains aux promoteurs. Ils sont mis en concurrence dans le cadre de consultations lancées par la Samoa. D'une part, le promoteur développe et finance son projet et d'autre part la vente du terrain participe au financement des espaces publics du projet global.

D'autres types financements participent au développement du projet, notamment des fonds européens, comme les fonds FEDER. Entre 2000 et 2007, ce fond a permis de financer des projets de réhabilitation urbaine. Il a représenté 25% du budget global des opérations, soit 5 millions d'euros. Entre 2007 et 2013, les fonds FEDER ont pu financer des projets liés à l'innovation, aux technologies de l'information et de la communication, au développement des transports en commun, à l'environnement et aux énergies renouvelables.

Le projet urbain de l'île de Nantes fait aussi partie de différents réseaux européens de coopération qui lui permettent d'avoir des subsides pour certains projets : Revit (friches industrielles), Concerto/Act2 (performance énergétique du bâtiment) et Ecce (industries culturelles) ou encore Refill (pour le développement des usages transitoires).

Enfin, dans le cadre de certains appels à projets, des subsides sont versés directement aux porteurs de projet ou parfois à la SAMOA pour certains projets d'espaces publics.

La participation citoyenne

Lors du lancement de la troisième phase du projet, un processus de participation citoyenne exemplaire a été mis en place. Des ateliers citoyens, composés d'habitants issus de l'île ou du reste de l'agglomération, mais aussi d'actifs ou de commerçants, ont été organisés pour accompagner les projets liés à cette phase. Un atelier spécifique a été mise en place pour accompagner le processus de désignation de l'équipe d'urbanistes en charge de la troisième phase. Au cours de cet atelier, les citoyens impliqués ont pu suivre l'entièreté de la phase de consultation de façon à se forger leur propre opinion des différentes équipes d'urbanistes en compétition. Des résumés étaient produits et consultables par les membres de l'atelier. Un carnet des attentes citoyennes a ainsi été remis aux différentes équipes afin que les différentes propositions puissent intégrer ces éléments complémentaires. Deux personnes de l'atelier ont été désignées pour participer au jury final (avec accord de confidentialité). Cette méthode a été reprise dans d'autres projets de la métropole nantaise depuis. Ces ateliers continuent d'exister au travers de débats sur des thèmes liés au projet urbain : la connexion à la Loire, les espaces publics etc. Par exemple, la SAMOA a créé la démarche « Ile de Nantes Expérimentations » (2017-2023) qui vise à impliquer les habitants dans la production d'aménagement d'espaces publics.

HUM

HUM 02 - Le projet stimule la vitalité sociale du quartier ?

L'école d'architecture (ENSA Nantes), s'est installée en 2009, sur les bords de Loire. Au même moment, un certain nombre d'artistes et d'organisations culturelles investissaient déjà des anciens entrepôts, comme par exemple le Hangar à Bananes (bars, restaurants, discothèque et salle d'exposition) sur la pointe est de l'île. De cette manière, un quartier culturel et créatif a été créé et a été à la base de la croissance du secteur économique. Aujourd'hui, les sciences et technologies constituent une partie importante du programme économique de l'industrie créative. Le Quartier de la Création, animé par la Creative Factory (l'agence de développement économique de la SAMOA dédiée aux industries culturelles et créatives), est un lieu consacré à la communication, au design, aux arts de la scène, à l'architecture et aux arts visuels. Il accueille notamment La Fabrique et Stéréolux (salles de

concerts et studios d'enregistrement), l'école d'architecture, une école d'art graphique ainsi que les Machines de L'île.

Ces dernières ont largement contribué au renouvellement urbain de l'île de Nantes et lui ont permis de se faire une renommée nationale et internationale. Ce projet, à mi-chemin entre espace d'exposition et parc d'attraction, a été mis sur pied par François Delarozière et Pierre Orefice. Il s'est implanté en 2007 dans le Parc des Chantiers. Les concepteurs du projet ont développé des machines à moteur, principalement en bois et en métal, accessibles et praticables pour tous : le Grand Eléphant, le Carrousel des Mondes Marins et prochainement l'Arbre aux Hérons... Ces machines sont inspirées des univers de Jules Verne, de Léonard de Vinci auxquels se mêlent l'histoire industrielle de l'île. Le projet est rapidement devenu une attraction touristique importante avec pas moins de 665.000 visiteurs en 2016. Ce territoire doit aussi sa renommée à la biennale d'art "Estuaire Nantes-Saint Nazaire, qui a en 2007, largement investi l'île de Nantes.

HUM 05 - Le quartier stimule la vitalité économique ?

Lorsque les chantiers navals nantais ont fermé leurs portes en 1987, ils ont entraîné une importante perte d'emplois et ont laissé derrière eux de vastes zones industrielles et des infrastructures ferroviaires. Afin de faire face à ce drame social, il a été jugé important de créer de nouveaux lieux de travail et des espaces pour une économie innovante. Le projet urbain, a visé à développer une grande mixité et des fonctions urbaines qui n'avaient plus de place dans le centre-ville historique adjacent. Les anciens sites industriels hébergent maintenant, et pour une durée transitoire, une multitude d'activités et d'industries innovantes, créatives et sociales. Trois projets emblématiques incarnent cette démarche. Des anciens entrepôts ont été investis à différents endroits de l'île. Le « Karting », un ancien entrepôt transformé, est utilisé par des entreprises innovantes, créatives et culturelles. Le second, le « Solilab », est investi par des entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire. Cet urbanisme temporaire permet de répondre à une demande croissante en terme de surfaces de bureaux ou ateliers, mais également de développer une vie de quartier, afin de se laisser le temps de la réflexion pour le devenir de ces sites en friche. Une manière intelligente également d'occuper des espaces et d'éviter qu'ils se dégradent.

SPA

La structure des espaces publics repose sur un axe est-ouest reliant les différents quartiers de l'île, du boulevard de la Prairie au Duc (à l'ouest) à Beaulieu (à l'est). Ce nouveau réseau d'espaces ouverts offre un espace public qualitatif et efficace pour la mobilité et la performance environnementale. Les quartiers résidentiels et commerciaux se sont également développés autour de cet axe.

SPA 03 – Le quartier est appropriable par ses usagers ?

En 2013, Nantes a été élue Capitale Verte. Dans ce cadre, la SAMOA a organisé un appel à idées citoyens « Green Island », afin d'investir des espaces en friches. L'objectif était de réaliser un parcours reliant ces anciennes friches devenues supports d'expérimentations de nouveaux usages mais aussi d'insuffler des dynamiques citoyennes. Initialement à vocation temporaire, certains ont été pérennisés, comme par exemple la « Nizanerie », projet fédérateur du quartier dans lequel il se trouve.

Dans la continuité de « Green Island » en 2017, la SAMOA a créé la démarche « Ile de Nantes Expérimentations » qui vise à impliquer les habitants dans la production d'aménagement d'espaces publics. L'enjeu est également d'initier des lieux démonstrateurs.

« Ilotopia » est un dispositif de concertation imaginé avec l'agence What time Is I.T ? qui vise à définir la programmation des espaces publics du quartier du Faubourg. Il mêle ateliers participatifs, chantiers collaboratifs et aménagements temporaires d'espaces publics. L'agence What Time IS I.T a installé son local, le « Wattignies Social Club », dans un ancien garage automobile.

SPA 04 – Le chantier permet l'occupation temporaire ?

La métropole nantaise est inscrite dans le réseau européen REFILL depuis 2016. Ce réseau favorise le partage de connaissances sur les occupations temporaires des espaces vacants en milieu urbain.

Les conventions d'occupation précaire jouent un rôle crucial dans le projet de l'île de Nantes. Elles sont l'outil d'un processus mis en place lors de la création du projet urbain qui consiste à permettre des occupations temporaires au service du développement économique. Les bâtiments et parcelles vides sont mises à disposition par la Creative Factory pour des entrepreneurs du secteur des industries créatives et culturelles à des prix très en dessous du marché. Cet investissement des lieux permet, d'une part de stimuler les entreprises innovantes dans des conditions d'occupation qui leur sont favorables et d'autre part, de redonner vie à des espaces délaissés, ce qui participe de la redynamisation de l'île. Les occupants du « Karting », du « Solilab » ou encore de « La Centrale » ont notamment signé une convention d'occupation précaire, afin de renouveler fréquemment les

occupants du lieu. D'autres lieux et projets sont liés au même mode de fonctionnement, comme la « Centrale » (hôtel d'entreprises créatives) et « Ilotopia » (voir ci-dessus).

D'autre part, la libération des espaces du MIN a été l'occasion d'y implanter différents projets temporaires. Certaines activités existeront jusqu'en 2020 et d'autres jusqu'à la fin des travaux du nouveau CHU, en 2026. L'objectif est d'activer peu à peu la pointe ouest de l'île afin de préfigurer le futur aménagement du parc métropolitain.

MOB

MOB 01 – Le quartier est inscrit dans une stratégie de mobilité ?

Les objectifs en termes de mobilités s'inscrivent dans le Plan de Déplacement Urbain qui a été adopté au Conseil Métropolitain en décembre 2018. Il porte sur l'ensemble de la métropole nantaise. Ses objectifs sont multiples :

- Faciliter les usages pluriels à toutes les échelles du territoire,
- Maintenir la performance des services de déplacement,
- Favoriser une mobilité de proximité douce et apaisée
- Impulser de nouveaux usages des véhicules.

Historiquement lieu de transit, l'île veut respecter ces objectifs pour que son caractère métropolitain reste compatible avec la vue quotidienne : construire une île marchable, faire place au vélo, anticiper une ville multimodale et développer les services de mobilité.

MOB 02 – L'infrastructure et les espaces ouverts sont adaptés aux ambitions de mobilité pour le quartier ?

Des axes routiers majeurs traversent l'île de Nantes via les grands ponts. Le boulevard Général de Gaulle en fait partie. Autrefois un obstacle, il a été transformé en un axe structurel reliant les quais nord et sud, supportant différentes formes de mobilité et s'ancrant dans le quartier avoisinant, sur la base du réaménagement des places adjacentes.

Un axe de mobilité est-ouest, reliant les différents quartiers, a été introduit lors de la deuxième phase. Différentes voies dédiées aux mobilités actives ont été regroupées avec un accent particulier mis sur les connexions entre les différents modes de transports, dont les mobilités actives.

Un autre objectif fondamental en matière de mobilité est de rendre le pourtour de l'île continu et accessible : l'aménagement des bords de Loire en promenade le rend qualitatif pour les piétons et cyclistes.

MOB 03 – Le quartier est optimisé pour la mobilité logistique ?

Un des objectifs du PDU est d'optimiser l'organisation des flux logistiques d'une part et d'encourager le recours à d'autres modes de transports que le routier comme par exemple le fluvial et le ferroviaire et à d'autres énergies renouvelables et moins polluantes. Ces objectifs s'inscrivent dans le Plan Climat. Ils s'imposent donc également aux transports logistiques effectués sur l'Île de Nantes.

Dans ce sens, un appel à projets, FLUX « Fabriquons la logistique urbaine ensemble » a été lancé en 2018 par la DGDEAI (Direction Générale au Développement Economique et à l'Attractivité Internationale de Nantes Métropole), dans le cadre du PDU. Cet appel à projets a pour objectif de choisir des projets qui facilitent la livraison du dernier km sur le territoire nantais et qui valorisent des modalités d'organisation et de transport plus écologiques.

Le départ du Marché d'intérêt National a été l'occasion pour des porteurs de projets de répondre à cet appel. Un des projets lauréats est un marché d'intérêt local biologique, une plateforme qui redistribue des produits biologiques de la région nantaise sur l'Île de Nantes.

MOB 05 – Des usages alternatifs et le développement des services à la mobilité sont encouragés ?

Le système de transports en commun développé au travers du projet urbain de l'Île de Nantes tente de concurrencer la voiture en exploitant ces axes avec des transports doux : tramway, Busway, Chronobus, vélos, voitures en auto-partage, développement des Biclou (vélos en libre-service) etc. Un boulevard cyclable permettra de traverser l'île, des vélos-routes seront également prochainement développées ainsi que deux lignes de tramway. Ces nouveaux modes de déplacement connectent l'Île au reste de la métropole.

PHY

PHY 01 - Le projet prend en compte l'environnement naturel dans lequel il s'insère ?

PHY 05 – La gestion du quartier permet l'information et la sensibilisation des usagers à leur environnement physique ?

En 2013, un projet expérimental autour de la dépollution des sols par les plantes est lancé sur l'Île de Nantes : le jardin C. C'est un projet initié entre autres par le laboratoire de planétologie et de géodynamique de l'université de Nantes et l'association Mire qui oeuvre pour la diffusion du cinéma expérimental. Les polluants présents sur le site du jardin sont cartographiés. Des plantes spécifiques sont plantées en conséquence (ray-grass, blé noir, moutarde rouge et brune, lin, lupin blanc ...) afin de décharger les sols de certains de ces polluants. En effet, celles-ci fixent dans leurs racines, tiges ou feuilles les métaux lourds présents dans la terre.

NAT

NAT 02 – Le projet transpose la stratégie « nature » dans un concept de qualité ?

Plusieurs aménagements de parc contribuent au développement de la nature sur l'île. Leur conception a été axée vers la mise en valeur des qualités intrinsèques du territoire :

Le Jardin des Fonderies (2,6 ha) : d'anciennes fonderies se situent dans la partie Est de l'île. Dans le cadre de leur réhabilitation, un « jardin extraordinaire » est aménagé. Il met en valeur le patrimoine botanique et horticole nantais en révélant l'ancienne activité industrielle via la mise en valeur de certains éléments : réhabilitation de fours, fosses etc.

Le Parc des Chantiers (13,3 ha) : ce parc à dominante minérale est l'emblème portuaire de la ville de Nantes. En effet, il a été conçu sur le site des anciens chantiers navals Dubigeon et est un des projets originels de la première phase. Il conserve le caractère industriel, maritime et fluvial de l'île tout en mettant en valeur l'art et l'architecture contemporaine. Par exemple, des anciennes cales à bateaux et des voies de chemins de fer ont été réhabilitées en jardins. Il contient quatre jardins expérimentaux où la nature reprend ses droits : le jardin de l'Estuaire, le jardin des Voyages, la terrasse des Vents et le jardin de Ballast. Il abrite également les Machines de l'île.

Le futur Parc de Loire (+/- 15 ha) : il est également à noter que la troisième phase de développement (pilotée par la paysagiste Jacqueline Osty) sera basée sur l'ambition de développer la nature en ville et de favoriser la réappropriation de la Loire et de ses berges par les usagers, dans la continuité des projets déjà réalisés sur les boulevards Blancho et François Mitterrand. De plus, le futur parc métropolitain sera ménagé au sud-ouest de l'île. Le projet proposera une série de parcs au pied des bâtiments de logements, qui abritera des espaces de jeux, des guinguettes etc. La végétalisation du parc sera faite dans la tradition horticole nantaise et sera fidèle aux plantations indigènes de la Loire mais aussi aux plantations exotiques ramenées des nombreux voyages effectués dans le passé.

NAT 03 – Le projet développe une plus-value sociale liée aux espaces verts ?

La libération des espaces du MIN a été l'occasion d'y implanter différentes activités transitoires, dont une ferme urbaine temporaire. Cette ferme, portée par l'association la Sauge, est accessible notamment aux personnes sans domiciles fixes et abrite une cantine solidaire. Le projet sera pérenne en 2020 et situera dans des serres sur le toit d'un bâtiment de logements (projet 5 ponts).



© Sanne Claeys

Les Nefs, un ancien hangar des chantiers navals Dubigeon, transformé en lieu public où de nombreux événements sont organisés.

Sources

<http://www.eurocities.eu/eurocities/news/L-Ile-de-Nantes-regeneration-project-WSPO-9BQH3Y#>

Reisgids archipel: <https://archipelvzw.be/media/publications/nantes-reisgids-web.pdf>

<https://www.citylab.com/life/2012/12/how-industrial-city-re-invented-itself-sustainability-hub/4186/>

<https://www.nantesmetropole.fr/decouverte/les-grands-projets/l-ile-de-nantes-29111.kjsp>

<http://www.iledenantes.com/en/>

<http://www.debat.nanteslaloiiret-nous.fr>



photos: Sanne Claeys

L'école des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire, aménagée sur le site des anciennes halles Alstom, occupées jusqu'en 2001.



photos: Sanne Claeys

L'école des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire, aménagée sur le site des anciennes halles Alstom, occupées jusqu'en 2001.



photo: Myriam Hilgers

La Cantine du Voyage, lieu de rencontres saisonnier, le long du quai des Antilles



photos: Myriam Hilgers

Logements DY25 Rive Gauche situé en bord de Loire - quai François Mitterrand.



photo: Myriam Hilgers

Le grand éléphant des Machines de l'île (parc des Chantiers)



photo: Myriam Hilgers

Ping Pong Parc, le long de quai François-Mitterrand et rue Lanoue-bras-de-fer



photo: Samme Claeys

L'aménagement de l'espace public - ancien chantiers navals de Dubigeon



photo: Jean-Dominique Billaud

L'aménagement de l'espace public - Square de l'île Mabon



photos: Myriam Hilgers

L'aménagement de l'espace public - Rue Louise Weiss



photo: Jean-Dominique Billaud

L'aménagement de l'espace public - Belvédère-guinguette, quai Doumergue



photo : Stéphane Chalmeau

L'Arbre à Basket, parc des Chantiers



photo: Jean-Dominique Billaud

Quai des Antilles, Hangar à Bananes, anneaux de Buren & Bouchain



be sustainable.brussels
Réalisons les quartiers durables
Werk maken van de duurzame wijken